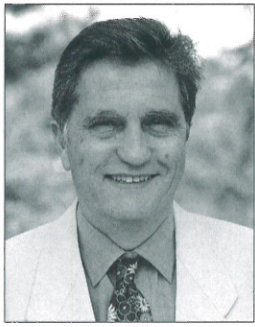




VILLE DE BRIGNAIS

MAGAZINE

<i>Briscope actualités</i>	1
<i>Jeunesse : le PIJ</i>	1
<i>Histoire : Guerre de 1914 - 1918</i>	2-3
<i>Sport : nouveau gymnase</i>	4
<i>Économie</i>	5-6
<i>Dossier</i>	
<i>Eau et Environnement</i>	7-10
<i>Vie Municipale : dernier recensement avant l'an 2000</i>	11
<i>Europe : Comité de Jumelage</i>	11
<i>Actualités : chroniques des mois de...</i>	12-13
<i>Éducation : projets d'écoles</i>	14
<i>Société : le câble</i>	16



Édito

L'EURO EST LÀ...

Il est des sujets dont on parle tant qu'on finit par se demander s'ils se concrétiseront un jour... Pourtant, l'euro n'est plus un ectoplasme.

Dès le 1^{er} janvier 1999, sera créée officiellement l'Union Monétaire, laquelle instaurera l'euro comme monnaie unique des États participants.

En effet, nous entrons dans la première phase dite transitoire (1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001) durant laquelle l'euro sera utilisable sous forme scripturale (chèques, virements, cartes bancaires, etc.) mais ne sera pas encore disponible sous forme de billets et de pièces.

Les unités monétaires nationales, comme le franc, deviendront des subdivisions de l'EURO. Dès le 1^{er} janvier 1999, le taux de conversion entre le franc et l'EURO sera définitif. Le principe du "ni-ni" : ni obligation, ni interdiction d'utiliser l'EURO, telle sera la règle durant cette période.

La monnaie unique est sans aucun doute un grand rendez-vous. Elle va profondément modifier la relation du citoyen avec l'Union Européenne, et, en ce sens, constitue une étape décisive dans la construction européenne. **L'euro est un réel projet politique; il s'agit de souder à jamais les pays par un même lien social, la monnaie.**

Son avènement a des conséquences directes pour l'ensemble des collectivités locales, dont notre commune, tant en ce qui concerne la gestion des services et leur budget que dans leurs relations avec les habitants. Sans doute, l'EURO n'aura pas que des conséquences agréables pour les populations; il est donc nécessaire de s'y préparer.

Brignais, particulièrement sensible à cette question, anticipe depuis plusieurs semaines ce grand changement. Conscient de la nécessité de répondre aux interrogations de nos concitoyens, nous avons décidé de consacrer le dossier du prochain Brignais Magazine à "l'Europe et l'EURO".

Bonnes fêtes à tous

Meilleurs vœux pour l'année 1999

Michel Thiers,
Maire

Vice-Président du Conseil Général du Rhône
le 18 décembre 1998

Magazine édité par la Municipalité de Brignais
Hôtel de Ville

28, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 15 11 Fax : 04 78 05 55 51

Directeur de la publication : Michel Thiers, Maire
Responsable de la rédaction : Brigitte Marquand

Reportages : Heidi Mougenot

Secrétariat de la rédaction : Martine Daltio

Collaborateurs de la rédaction : Murielle Aimé, Philippe Blain,

Chantal Eynaud-Lassalle, Catherine Merland, Gilbert Morel
Photo de couverture : Le nouveau gymnase de Brignais par Pierre Rochebloine (Studio Lasercolor)

Reportages photo : SIC - Pierre Rochebloine - Frédéric Denis

Mise en page et composition : Lasercolor (Brignais)

Impression : Delta (Chassieu)

Régie publicitaire : Service Information Communication Ville de Brignais

Dépôt légal : 4^e trimestre 1998

ISSN : en cours

ÉTAT CIVIL DU 1^{er} JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 1998

NAISSANCES :

Louise Germaine Rosa REYNAUD, le 30 juin

Allan Jessy GONZALES, le 1^{er} juillet
Nina LAFORETS, le 3 juillet

Romain Gérard SIFFREDI, le 3 juillet
Clara Nicole Michelle THOUILLEUX, le 6 juil.

Lowik Urvau LAFON, le 11 juillet
Noé Denis GENET, le 12 juillet

Sigrid Lisane Nadia LASMARIES, le 13 juillet

Ismaël SAOUDI, le 16 juillet
Salomé Jocelyne Véronique

LESEUYER, le 25 juillet
Jessica PEURIERE, le 27 juillet

Janna SALTANA, le 28 juillet
Naëlle Meimouna ZAYANI, le 4 août

Eliott Jean CHARLETY, le 7 août
Kenzy DEHILI, le 9 août

Versnasivbouy HOR, le 10 août
Gaëlle GUILLAND, le 15 août

Cyrille Marie Michel Arthur
SENECLAUZE, le 15 août

Pauline Caroline KAFEL, le 21 août
Andréa Carla MUCI, le 21 août

Zeyneh TURKER, le 28 août
Émilie GODINHO, le 30 août

Rémy Audrie RIONDET, le 1^{er} sept.
Julian Laznar Alain DUPLESSY, le 3 sept.

Chahine BOUKERKER, le 3 sept.
Clément Jaime COCHELIN, le 3 sept.

Lilou Anna Monica HARDY, le 8 sept.
Enzo DI STASIO, le 9 sept.

Johaïm BELLATAR, le 14 sept.
Guici Jessyn Jean Baptiste ZERROUK,

le 14 septembre
Guillaume Jean Roland RONNAT, le 15 sept.

Jeanne Lucje Odile BRIVES, le 17 sept.

MARIAGES

Daniel PHILIPPON et

Yvette GONZALES le 4 juillet

Laurent LEMAITRE et Valérie VIDON,
le 4 juillet

Yann MORGA et Christelle

DI BISCEGLIE, le 11 juillet

Raymond BELLE et Martine

VARVARANDE, le 11 juillet

Thierry NARTZ et Corinne METRAT,
le 11 juillet

Victor FERNANDES et Lætitia

EMPTAZ, le 18 juillet

Arnaud SATRE et Aude PILLONNET,
le 25 juillet

Jean Christophe BERNARD et

Carole CORTESE, le 25 juillet

Frédéric MONTHEL et Samia DRISS,
le 1^{er} août

Jean DUARTE et Marie LOPEZ, le
22 août

Yvan REVEL et Nadège PINAUD, le
22 août

Didier COIN et Odile GIRAULT, le
22 août

Benoît GUIFFARD et Ingrid DEPRez,
le 22 août

Emmanuel VANVOOREN et
Magali DE SAINT JEAN, le 29 août
Olivier DAL TIO et Karen MARTIN, le
29 août

Éric BINEAU et Sylvie LOMBARD,
le 5 septembre

Christian VOCCIA et Sylvie MARCHI,
le 18 septembre

Christophe COHEN et
Sophie VILLASALERO, le 19 sept.

Christian BRUNO et Claire BARREL,
le 19 septembre

Emmanuel BALLOUHEY et Valérie
DAUPHIN, le 26 septembre

Philippe CATARINO et Marie
DE ABREU RODRIGUES, le 26 sept.

DÉCÈS :

Charles LOMBARD, 88 ans, le 2 juillet
à Brignais

Arlette PICHAUD, 58 ans, le 2 juillet
à Lyon 6^e

Marcel CARRICHON, 64 ans, le 7 juillet
à Villeurbanne

Lucienne GURNAUD née THOMAS, 83
ans le 13 juillet à l'Arbresle

Jean Claude ROCHER, 62 ans, le
18 juillet à Lyon 4^e

Paulette LE GUEVELLOU née LOM-
BARD, 95 ans, le 27 juillet à Saint-Ge-
nis-Laval

Jean Marc THIBAUT, 38 ans, le 5 août
à Lyon 2^e

Michel CHEDAILLE, 57 ans, le 6 août à
Brignais

Georgette CHAPRON née AST, 78 ans,
le 7 août à Brignais

Clovis CHARRE, 75 ans, le 27 août à
Aubagne (13)

Jeanine MELQUIOND née Dalmais, 70
ans, le 12 septembre à Alix

Jean RAYNARD, 91 ans, le 15 sep-
tembre à Pierre-Bénite

Mariangela FRANCHI née PICOLLI, 91
ans, le 19 septembre à Givors

Germaine LOUVET née PAGE, 89 ans,
le 23 septembre à Lyon 3^e

Jean GILARDONE, 60 ans, le 26 sep-
tembre à Sainte-Foy-lès-Lyon

Michel BASTIANINI, 78 ans, le 29 sep-
tembre à Brignais

POUR LES PLUS DÉMUNIS

Le Restaurant du Cœur est opé-
rationnel depuis le 15 décembre.
Les distributions alimentaires se
déroulent Salle du Garon, boule-
vard des Sports de 10 à 11 h les
mardis et vendredis.

Pour les inscriptions, il suffit de
s'adresser au service social de
l'Hôtel de Ville avec les
justificatifs suivants : livret de fa-
mille, carte d'identité, carte de
sécurité sociale, feuille d'imposi-
tion, justificatifs de revenus et de
charges, surendettement...

SOLIDARITÉ

La Municipalité informe les Bri-
gnairots qu'un local d'héberge-
ment (chauffé et équipé) est
ouvert à destination des per-
sonnes sans logement. Si vous
connaissez des sans abri en si-
tuation de grande précarité, n'hé-
sitez pas à les signaler à l'Hôtel
de Ville (service social).

Comme chaque hiver, le Centre
communal d'action social met
tout en œuvre pour venir en aide
aux personnes isolées et aux fa-
milles les plus démunies.



Garage du REFUGE
Agent Peugeot

MÉCANIQUE - ÉLECTRICITÉ

NOUVEAU :
SERVICE CARROSSERIE

Réparation toutes marques
Vente véhicules neufs et occasions

Z.A. Les Vallières (à côté S.P.A.)
69530 BRIGNAIS - Tél : 04 78 05 19 42

Briscope actualité

La fréquentation croissante des spectacles s'est confirmée en ce début de saison, grâce à une programmation de qualité, mais aussi à l'installation des fauteuils en gradin qui apporte maintenant un réel confort. Le "bouche à oreille" fonctionne bien!

SAXOPHONIE EN RÊVE MINEUR, À PARTIR DE 5 ANS : MARDI 12 JANVIER À 19H30.

Spectacle en partie créé au Briscope et également proposé en séances scolaires avec Laurent BLUMENTHAL et Patrick MONS.

C'est une rencontre particulière entre un créateur et son œuvre, un duo entre un musicien qui donne vie aux saxophones et Adolph Sax, l'inventeur du Saxophone.

Une exploration étrange, drôle et fantastique de la naissance aux derniers états de service de l'instrument.

MASCARA CHANSON FRANÇAISE : VENDREDI 15 JANVIER À 20H30.

Deux chanteuses entre variété et comédie musicale. Très à l'aise



et complices entre elles dans leur voix différentes et complémentaires. Très enjouées avec le public en apportant gaîté et humour par leur mobilité et une légère mise en scène. Un concert original pour tout le public, de la chanson ou du jazz.

MES ÂMES FORTES DE GIONO THÉÂTRE : VENDREDI 29 JANVIER À 20H30.

D'après l'œuvre de Jean Giono, pièces adaptée et mise en scène par Jacques COUTUREAU.



La portée du roman de Jean Giono touche à l'universel. Cette version faite pour le théâtre consiste à restituer le plus fidèlement possible la nature profonde du roman. Une performance d'acteurs avec Josianne CARLE et Hélène GROSSO, cruelles et vivantes parce qu'humaine, dans ce long récit discordant. ■

JEUNESSE

INFORMATION JEUNESSE



Le PIJ : une source d'information

Nous vous rappelons que depuis un an le Point Information Jeunesse (PIJ) est installé dans les locaux de la bibliothèque au Briscope.

Permanences :

Mardi de 15 h 00 à 18 h 30

Mercredi de 9 h 00 à 17 h 00

Jeudi de 14 h 00 à 17 h 00

Vendredi de 15 h 30 à 19 h 00

Samedi de 9 h 00 à 13 h 00

Vous y trouverez une mine de renseignements dans des domaines aussi variés que l'enseignement, la formation permanente, les métiers et l'emploi, la vie quotidienne, les loisirs, les sports et les vacances en France, à l'étranger ou dans les DOM-TOM.

Une actualisation permanente, un service gratuit et anonyme, permettent aux jeunes et aux moins jeunes de trouver une réponse à toutes leurs interrogations sur la vie courante.



Annie Bégule-Brunel, la nouvelle animatrice, précédemment au service urbanisme de la Mairie, attend votre prochaine visite.

Et pour l'organisation de vos vacances, vous pourrez consulter sans vous déplacer de Brignais, tous les gîtes de France et beaucoup d'autres brochures touristiques, propositions de séjours et adresses utiles. ■

Guerre de 14-18 : nous nous

À l'instar de très nombreuses communes de France, Brignais a commémoré le 80^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre ; l'occasion d'une belle leçon d'Histoire, en particulier pour les jeunes générations.

Atous les écoliers, collégiens et lycéens de Brignais, à tous les Brignairois.

Élisa est née en mars 1913 dans la ferme de ses parents.

Le 1^{er} août 1914, le tocsin se met à sonner : c'est la mobilisation générale. Son papa doit laisser les travaux de la moisson à sa femme, à son vieux père et rejoint son régiment d'artillerie.

Élisa ne s'en souvient pas.

Georges, quant à lui est né quelques années plus tôt. Il a 9 ans en cette rentrée scolaire du 1^{er} octobre 1914. Sa présence à la forge serait bien utile en l'absence du père forgeron lui aussi parti au front début août. Mais la loi républicaine est inflexible : Georges ira à l'école.

En ce quatre-vingtième anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 qui mit fin au terrible conflit que fut la "Grande Guerre", arrêtons-nous un instant sur la vie de ces enfants dans la guerre, sur les enfants de ces "poilus" et à travers eux, puisqu'ils nous sont plus proches et connus, rendons

un hommage solennel au sacrifice de leurs Pères et au courage de leurs Mères.

Dans un ouvrage construit à partir d'archives nationales, départementales ou militaires, de correspondances privées et de journaux intimes, l'écrivain Yves Pourcher s'est penché dans les "Jours de guerre" sur la vie des Français au jour le jour de 1914 à 1918. Empruntons-lui ces quelques lignes :

"Petit garçon, petite fille, te rappelles-tu les années de guerre ? tu connais aujourd'hui le sens des gestes, des pleurs, des silences, des lettres, des colis et des désordres de cette époque. Pourquoi le pays se couvrait-il de bleu ou de noir ? Et toi qui t'es privé de pain et de sucre, toi pour qui on ne trouvait pas de sabots, toi qui chantaient si bien "Lorraine, Lorraine chérie". Pourquoi les enfances sont-elles si différentes ? Pendant ce temps, tu as ri, tu as appris, tu as changé. Et toi petit Augustin qui a fui les mines du Nord pour venir vivre avec tes parents à Carmaux. Un petit réfugié ! Tu te souviens si

bien de ce premier octobre 1917, jour de la rentrée scolaire de l'école supérieure primaire Victor Hugo. Ta maîtresse était vêtue d'une longue robe noire, le ciel était gris et il faisait froid. Le directeur était apparu, pâle et voûté, une cravate noire nouée sur le col à coins cassés, si maigre dans sa large redingote..." Et tu nous racontes, dans le récit d'Alain Visieux, mineur de fond :

"Nous étions rangés par classe, en U ; il nous passa en revue ainsi que font les colonels devant leurs compagnies, serrant la main des maîtres, leur adressant à chacun quelques mots. Beaucoup étaient revenus de la guerre, mutilés, manchots, unijambistes. Ils tentaient de cacher leur émotion en mordillant leur moustache, en se redressant sur leurs béquilles. Certains élèves les regardaient éfarés, car ils faisaient là leur dernière année scolaire avant de partir à leur tour pour la boucherie du front. Devant notre jeune maîtresse, le directeur s'arrêta plus longtemps. Elle lui tomba dans les bras, posa sa tête sur son épaule,

munis d'un brassard noir sur leur tablier gris : leur papa est mort pour la France. Ils seront ainsi nombreux, tous ces petits garçons et petites filles à ne pas revoir le père presque inconnu, ou bien ceux qui découvriront un matin en pleurant que leur papa marche avec une jambe de bois. Pour tous ces enfants, même après l'armistice du 11 novembre 1918, le premier regard sur le monde est définitivement lié à la guerre.

Peu avant Noël 1918, Élisa vit revenir son père. Elle ne le connaissait pas, ou peu, n'en avait aucun souvenir si ce n'est le souvenir de celui dont on parlait tous les jours. Ce dont Élisa se souvient, c'est de la mort de son papa, de la mort de celui qu'elle avait appris à chérir et qui s'est éteint moins de deux ans après la victoire, les poumons brûlés par les gaz de combat.

Georges a réussi avec mention l'examen du certificat d'étude en juillet 1918. Son vieil instituteur, de connivence avec l'inspecteur d'académie, souhaitait le voir entrer comme interne au lycée de la ville à la rentrée d'Octobre 1918. Ce projet fut sans suite : le papa de Georges est revenu des tranchées avec un bras en moins et à 13 ans, Georges ferrait déjà les chevaux.

Chers écoliers de Brignais, chers concitoyens, pour toutes les Élisa que nous aimons, pour tous les Georges que nous connaissons, pour le sacrifice de leurs parents, pour la vie et l'espérance de jours meilleurs qu'ils nous ont légués, nous nous devons de ne pas oublier.

Que vive Brignais dans la France et dans la Paix. ■

Intervention rédigée et lue par Raymond Duret, Vice-Président de la FNACA de Brignais.

... "Ils seront ainsi nombreux, tous ces petits garçons et petites filles à ne pas revoir le père presque inconnu" ...



devons de ne pas oublier...

Récits lus par de jeunes Brignairots

Noëls de mémoire

Dehors, il vente ! Il semble que ces grands anniversaires nous rendent plus tristes que de coutume. On songe aux Noëls passés, à l'incertitude d'en connaître d'autres...

Demain, peut-être?... Certes beaucoup, les yeux ouverts dans l'ombre, songent à cette boucherie, voient leur chair écartelée et pantelante...

L'angoisse m'étrangle. Ce bouillonnement d'animalité et de pensée, qui est ma vie, tout à l'heure va cesser. Sur les perspectives de l'avenir qui toujours sont pleines de soleil, un grand rideau tombe. C'est fini ! Je n'ai que vingt et un ans.

Ah ! Si j'échappe à l'hécatombe, comme je saurai vivre ! Je ne pensais pas qu'il y eût une joie à respirer, à ouvrir les yeux sur la lumière, à se laisser pénétrer par elle, à avoir chaud, à avoir froid, à souffrir même. Je croyais que certaines heures, seulement avaient du prix. Je laissais passer les autres. Si je vois la fin de cette guerre, je saurai les arrêter toutes, sentir passer les secondes de vie, comme une eau délicieuse et fraîche qu'on sent couler entre ses doigts. Il me semble que je m'arrêterai à toute heure, interrompant une phrase ou sus pendant un geste, pour me crier à moi-même : "je vis ! je vis !".

Et dire que toute à l'heure, peut-être, je ne serai qu'une chair informe et sanglante au bord d'un trou d'obus !... ■

Extrait de "Vie et Mort des Français, 1914-1918. Simple histoire de la Grande Guerre", André DUCASSE, Jacques MEYER, Gabriel PERREUX. Hachette 1962

Voici pour Maurice

Je vais exaucer les vœux à Maurice dans la mesure du possible. D'abord pour les lignes de combat, je vais tracer un plan au dos de cette feuille que tu pourras suivre et expliquer à maman à moins que maman comprenne mieux que Maurice. Pour les balles allemandes, je pourrai le faire. J'en apporterai quand je reviendrai. Pour le casque de Prussien, cela n'est pas sûr. Ce n'est pas maintenant le moment d'aller les décoiffer. Il fait trop froid, ils pourraient attraper la grippe. et puis mon pauvre Maurice, il faut réfléchir que les Prussiens sont comme nous. Vois-tu qu'un garçon Prussien rapporterait un képi de Français à son petit garçon et que ce képi fut celui de ton papa ? Qu'est-ce que tu en penses.

Tu conserveras ma lettre et tu le liras plus tard quand tu seras grand. Tu comprendras mieux. À la place du casque de Prussien, je vais t'envoyer à toi, à Raymond, maman peut les recevoir aussi, de petites fleurs de primevères que les petits enfants (garçons et filles) du pays où je suis cueillaient autrefois et qui faisaient leur joie.

**MARTIN
VAILLAGOU**

Martin VAILLAGOU est né le 28 juillet 1875 dans le Quercy. Il a épousé sa femme Eugénie en 1900. Le

couple est vite venu travailler à Paris pour vivre. Ils ont fondé ensemble une entreprise de maçonnerie, vite prospère, et ils eurent 2 enfants, Maurice et Raymond.

Martin était admirateur de Jaurès et poète à ses heures. Versé dans le 247^e régiment d'infanterie, il fut tué le 25 août 1915. Maurice, son fils aîné qui lui demandait de lui rapporter des balles ennemies et un casque de Prussien a dû travailler après la mort de son père, dans une entreprise de produits chimiques. Il est mort d'une leucémie foudroyante en janvier 1918, trois ans après son père. Il avait quatorze ans. ■

Paul LINTER, étudiant en droit, maréchal des logis au 44^e d'artillerie, tué le 15 mars 1916.
Ma Pièce (Plon)

Brignairots tombés pour la France pendant la guerre de 14/18

Margand François
Paque Jean-Marie
Poipy Antoine
Seny Adrien
Souchier Noël
Vermorel Antoine
Ville François

1916
Arnaud André
Besson Louis
Bras Jean-Baptiste
Carteron Jean
Caudoux Claude
Charroin Michel
Descléz Iréné
Deco Zon François
Deyrieux Aimé
Deyrieux Benoît
Dothal Joseph
Gourguet Antoine
Lombard Joseph
Rigal Jean
Thomas Alexandre

1917
Lepeyre Laurent
Tholozan Jean
Vidon Jean

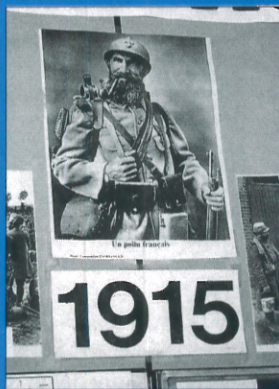
1918
Bajavon Alfred
Boulangier Jean
Chassagne Albert
Deyrieux Marius
Dorier Augustin
Grataloup Louis
Gutton Ferdinand
Hyvernate Paul
Jolivet Jean-Baptiste
Lagier Ernest
Rivière Joannès
Thollet Claude

1914
Bergeron Benoît
Bonjour Louis
Chenevrere Claudius
Coron Gaspard
Dominget Étienne
Garin Jean-Louis
Giglio Louis
Morin Pierre
Moron Marius
Rostaing Jean
Sermondadas Henri
Turrel Aimé

1915
Bellgard Jean
Bonjour Marie
Brut Ennemond
Chapoutier Victor
Chavassieux Louis
Claperon Fleury
Cottant Pétrus
Court Louis
De Ribeirrolles Robert
De Rosière Henri
Desepart Louis
Deyrieux Claudius
Hautier Adrien
Imberdis Emile
Keller Auguste

1 400 000 morts, 3 500 000 blessés

1914-1918, c'est 1 400 000 combattants français morts au champ d'honneur, c'est 3 500 000 blessés, ce sont tous les départements du Nord et de l'Est dévastés.



Vendredi 13 novembre le camion itinérant d'information de l'Armée de Terre présentait à Brignais une exposition sur le 80^e anniversaire de l'armistice de 1918, exposition ouverte aux écoles et à la population.

En cette journée du Souvenir, témoignons notre reconnaissance à tous nos alliés. Ils avaient parfois quitté une terre lointaine pour défendre à nos côtés les vraies valeurs et s'opposer à ceux qui voulaient asservir les peuples pacifiques. Notre gratitude s'adresse à tous nos blessés handicapés à vie et dont la plupart sont allés rejoindre au paradis des braves, leurs camarades morts au combat.

N'oublions pas le rôle déterminant tenu par les femmes de notre pays et des pays alliés : infirmières soignant les blessés, épouses remplaçant les hommes à l'usine, aux champs ou dans les administrations.

Inclinons-nous devant l'immense sacrifice consenti par celles dont l'époux est mort au

combat. Elles portent le deuil dans la dignité et s'emploieront avec amour à l'éducation des enfants du père disparu.

Aujourd'hui, 11 novembre 1998, journée du Souvenir.

Il nous fait remonter le cours du temps et réapprendre l'histoire. Saluons la mémoire de tous ces combattants. Ils ont été pour nous tous un exemple de courage, d'abnégation et de dévouement au service de la patrie. Devant les monuments aux Morts de nos villes et villages, pensons dans le silence à ces jeunes français, africains, indochinois, sans oublier ceux qui sont venus d'Amérique et des autres pays d'Europe et qui se sont sacrifiés pour que les générations futures retrouvent dans la dignité, le chemin de l'espoir et des libertés.

N'oublions jamais. ■

Allocution de Monsieur Lucas, Président des ACPG/CATM.

Le nouveau gymnase est implanté dans un espace verdoyant de plus de 10 000 m². L'équipement final représentera une surface bâtie de 2 330 m²



Nouveau gymnase : pour le plaisir des yeux et du jeu

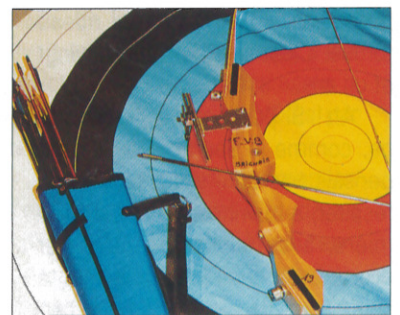
Depuis plusieurs années, la Municipalité souhaitait offrir aux Brignairots une nouvelle installation sportive digne de ce nom. La commune regroupant plus de 2 000 licenciés (dont certains émérites) tous sports confondus, un second équipement s'avérait indispensable.

La première tranche du nouveau gymnase est à présent terminée. Les délais ont bien été respectés et le chantier s'est déroulé dans le cadre des contraintes budgétaires initiales.

Le coût de la première tranche de l'équipement s'élève à 8,404 MF (études, honoraires et travaux préalables). La Ville bénéficiera sur l'ensemble, de subventions à hauteur de 3,706 MF (1,326 MF de la Région Rhône-Alpes, 1,80 MF du Conseil général du Rhône et 0,58 MF de l'État).

Le gymnase a ouvert ses portes aux licenciés le 19 octobre : des sportifs ravis de s'entraîner dans un univers à la fois sobre, fonctionnel et élégant. Aujourd'hui, trois clubs (Espérance et Vaillantes tir à l'arc, ASB volley-ball et ASB basket), le Lycée professionnel Gustave Eiffel, le Collège Jean Zay et trois écoles (Jacques Cartier, Jean Moulin/André Lasagne et Saint-Clair) ont pris possession des locaux qui ont été conçus pour pouvoir accueillir certaines compétitions fédérales.

Mis à part son architecture innovante, la Ville a fait le pari de la modernité en introduisant dans son parc d'équipements publics une gestion technique des bâtiments avec l'Activy Pass. Cette carte d'accès avec borne sans contact, distribuée aux adhérents des associations, permet aux sportifs d'accéder à l'équipement et aux services techniques d'en assurer une gestion plus rationnelle (sécurité, économies d'énergie, gestion de l'occupation des salles...)



Sports compétition, sports loisirs, sports santé ou sports scolaires, cette nouvelle installation n'attend plus qu'un nom et la Ville est à l'écoute de toutes les suggestions originales... ■

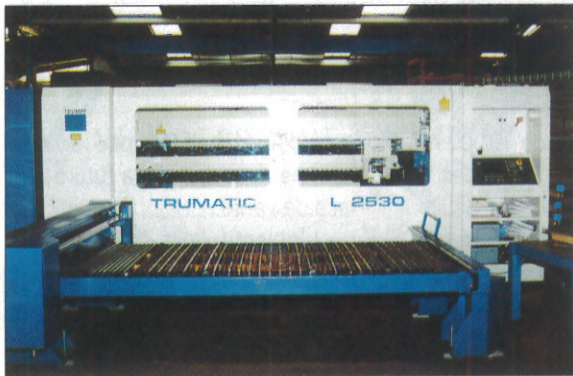


L'ACTIVY PASS : pour une gestion rationnelle de l'accès à l'équipement.

Les travaux de la seconde tranche du nouveau gymnase sont d'ores et déjà programmés pour le 1^{er} trimestre 1999. Ils comprennent la réalisation de près de 800 m² complémentaires soit une salle d'arts martiaux, une salle polyvalente (gymnastique rythmique et sportive et tennis de table) et quelques annexes.



Bérard s.a. : à pas de géant



Afin de pouvoir étendre horizontalement son activité et poursuivre sa quête de qualité, l'entreprise a repris en 1994 la société SODECOUPE INDUSTRIES. Objectif : confectionner les mêmes pièces mais avec d'autres outils et dans des délais plus courts. De cette fusion de deux sociétés complémentaires est né un groupe plus performant et concurrentiel.

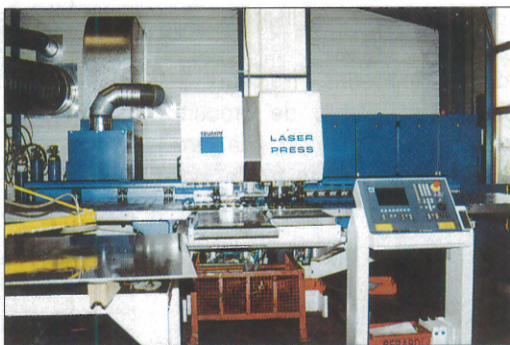
L'entreprise axe sa politique de développement sur la modernité en maintenant son parc de machines à

un haut niveau technologique.

Cette politique passe par l'acquisition en septembre 1997 d'une poinçonneuse combinée laser puis en juillet 98 par l'investissement dans une machine de découpage à plat. Soit un effort financier total de plus de 7 MF.

Deux équipements industriels de haut niveau qui permettent d'augmenter la capacité de production de l'entreprise, de ré-

Dirigée par Daniel Bérard, l'entreprise a pour vocation la fabrication de pièces qui entrent dans la réalisation de biens d'équipement moyens et lourds (tôlerie fine, découpe-emboutissage). Elle regroupe 70 personnes qui œuvrent dans des locaux d'une superficie de 5 500m², en zone d'activités des Vallières.



Investir pour réussir, l'exemple de BERARD S.A. : poinçonneuse combinée laser et machine de découpage à plat lui ouvrent de nouveaux marchés.

L'installation de ces nouvelles machines a permis d'embaucher 6 intérimaires, en CDI (contrat à durée indéterminée) pour quatre d'entre eux et pour deux autres en CDD (contrat à durée déterminée).

La société se développe régulièrement avec un chiffre d'affaires de 84 millions de francs pour 97/98 soit une évolution régulière de 20% en moyenne par an.

D'ici l'an 2000, elle envisage de nouvelles extensions. ■

pondre à une demande croissante de clients de plus en plus nombreux et exigeants et à des commandes de plus en plus pointues techniquement. Le parc machines se compose de 4 lasers, 5 poinçonneuses CN et 18 presses plieuses CN.

Générale Location cotée en bourse

Groupe de services diversifiés pour la création, l'installation et la mise en valeur de salons/expositions, d'événements, d'agencement muséographique, Générale Location réalise depuis sa création un parcours sans faute. Elle prépare aujourd'hui son introduction sur le second marché.

Déjà numéro 1 en France et en Europe dans le domaine des installations de salons, expositions et événements, GÉNÉRALE LOCATION se positionne comme la référence dans ces différents métiers.

Olivier Ginon, Président et ses associés, Olivier Roux et Gilles Gouedard-Comte, Directeurs gé-

néraux ont démontré, étape après étape, leurs capacités à constituer un groupe puissant, structuré et leader sur son marché en acquérant progressivement des métiers et des moyens et en additionnant des savoir-faire qui traduisent la valeur ajoutée des services offerts.

C'est en 1978, en pleine révision de ses études de droit qu'Olivier Ginon a l'idée de créer POLYGONE, une SARL d'assistance et de prestations multiservices.

A partir de 1979, depuis un bureau de 9 m², rue Vaubecour à Lyon, la société va s'engouffrer dans le marché formidablement porteur des salons professionnels spécialisés, des organisateurs et loueurs de parcs d'exposition, pour proposer des services clés en main d'installation et d'aménagement d'espaces, stands, structures temporaires, villages VIP...

Vingt ans plus tard, Olivier Ginon, 40 ans, est à la tête d'un Groupe qui a réalisé 744 MF de

chiffre d'affaires en 1997 et a dégagé 19,5 MF de résultat net. Il possède, au travers d'une "holding", la majorité du capital de GÉNÉRALE LOCATION, identité adoptée en 1989 lors de la fusion/absorption de CRE-ROSSI, leader européen de la location de matériel, d'accessoires et de revêtements de salons.

Cette fusion marque définitivement, dix ans après le lancement de la SARL POLYGONE, l'avènement d'un Groupe aux compétences complémentaires, pour satisfaire la demande globale des clients dans l'installation générale et la location de mobiliers et disposant d'une taille critique comme principal fournisseur et partenaire des organisateurs mondiaux de salons comme Miller Freeman (salon Pollutec entre autres), le Comité d'exposition de Paris, Expositum, le Pavillon de France de l'Exposition Universelle de Lisbonne 1999, le Mondial de Football et dernièrement un premier contrat dans le

cadre des prochains jeux olympiques de Sydney en Australie. ■



"L'introduction au Second Marché de la Bourse renforcera les fonds propres du groupe, institutionnalisera sa notoriété et favorisera son déploiement international sur les grandes manifestations mondiales." Olivier Ginon, Président du groupe Générale Location.

Le Groupe enregistre une forte progression de son chiffre d'affaires de 8,5% en 1997 et ce, dans un contexte de rentabilité accrue avec un résultat net de 19,5 MF. Au cours de cet exercice, la capacité d'autofinancement a été de 86,9 MF et a permis l'autofinancement

des investissements qui s'élèvent, en flux net à 77,5 MF pour l'année 1997. On note sur cet exercice une diminution de l'endettement (hors immobilier) de l'ordre de 10 MF permettant une amélioration sensible du ratio dette/fonds propres.

Bientôt à Brignais : l'espace enchanté Vilmorin

Depuis quelques années, l'art des jardins fleuris ou potagers, connaît un véritable engouement auquel n'échappent pas les habitants du Sud ouest lyonnais. D'ici le printemps, la société Grassot sera à même de répondre à leurs attentes.

Après de multiples et longues démarches administratives soutenues par les services municipaux, la SA GRASSOT, dirigée par Richard Duménil, s'est lancée en septembre dernier dans la construction d'une jardinerie à destination des particuliers sous l'enseigne Espace Enchanté Vilmorin.

Un développement complémentaire aux activités actuelles de l'entreprise qui maintient ses deux

branches : AGRI SERVICE et BMS, sociétés qui s'adressent déjà aux particuliers comme aux professionnels.

La jardinerie proposera un large éventail de services : une animalerie (poissons, rongeurs et oiseaux), la vente de produits inertes (jardin, plein air), une serre chaude et une serre froide, une pépinière, une boutique cadeaux, le tout accompagné d'animations ponctuelles.

L'Espace Enchanté VILMORIN ouvrira ses portes le 3 mars 1999 à une large clientèle désireuse de trouver fleurs, matériels de jardinage et objets de décoration pour des événements ponctuels (Noël, Halloween, Pâques, Fête des mères par exemple) sans être contraints de se déplacer sur Lyon.

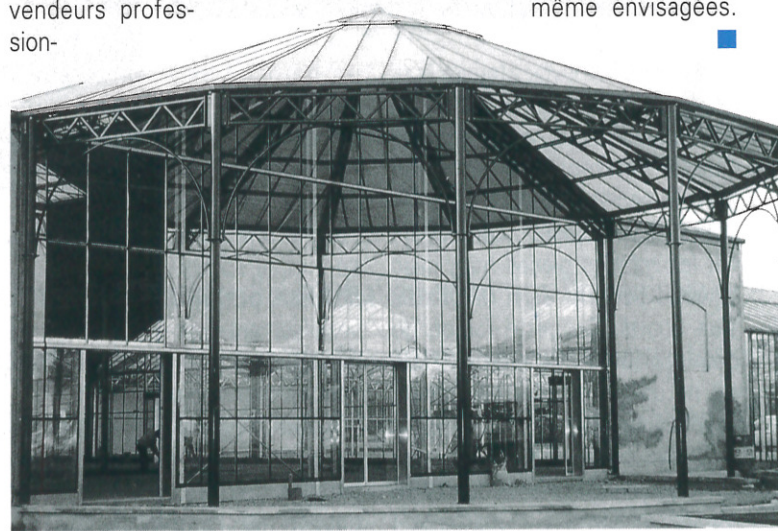
Le projet architectural, particulièrement soigné, s'étend sur une superficie totale, magasin et parc

de stationnement, de 13000 m². Il sera accessible par la rue des Ronzières et par la rue G^{al} de Gaulle.

Dans les semaines qui précéderont l'ouverture, une vingtaine de personnes seront embauchées : chefs de rayons et vendeurs professionnels.

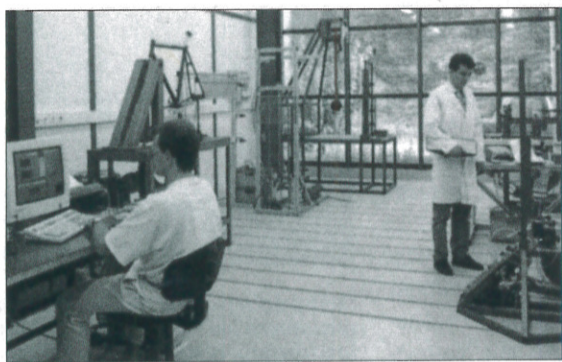
nels dirigés par Philippe Boiron, nommé directeur de la future surface de vente.

L'objectif est d'offrir aux clients une véritable assistance conseil : des séances thématiques "leçons de jardinage" sont même envisagées. ■



**Les serres en construction :
une architecture aérienne**

RBE : la maîtrise de la conception totale



Le groupe RBE est spécialisé dans la conception et la réalisation de multiples accessoires pour l'industrie des transports. 1999 s'annonce comme une année charnière dans le développement de l'entreprise.

RBE a la particularité d'être le dernier fabricant français de rétroviseurs pour poids lourds, bus et autocars.

Le groupe RBE est composé de plusieurs sociétés : APPAREILLAGE RBE (équipementier), RBE SA (aéronautique), RBE Équipements (fonderie, mécanique générale, montage), Fonderies Georges (fonderie), NCA (connectique). Toutes ces diversifications lui permettent d'être à la pointe de la technologie et de maîtriser le marché.

L'objectif de Serge Tagand, Président Directeur Général du

groupe, est de gagner en synergie en regroupant sur un même site à Brignais, d'ici l'an 2000, un maximum de sociétés. Un gain de productivité non négligeable pour le groupe, qui compte parmi ses clients aussi nombreux que prestigieux des sociétés comme Renault VI, Aérospatiale, Boeing, Airbus, Schneider électrique, SLTC, Alcatel, etc.

Le groupe va acquérir des locaux industriels afin de rapatrier

ses unités de Saint-Priest et de Chassieu ainsi que l'unité située rue de l'industrie à Brignais. Réorganisation qui induit bien entendu un certain potentiel en terme de création d'emplois sur la commune.

Cet été, RBE a déjà réalisé sa 10^e extension (depuis 1985) en agrandissant ses ateliers de 1000 m². Les extensions successives (5000 m²) de ces dernières années ont permis à l'entreprise

de faire face au développement de ses activités par la multiplication des chaînes de montage et le stockage de ses produits finis. Avec un chiffre d'affaire qui est passé de 20 millions en 1985 à 120 millions en 1998, le groupe RBE envisage l'avenir avec sérénité dans une optique de qualité totale. ■

Les Dossiers de l'Intercommunalité

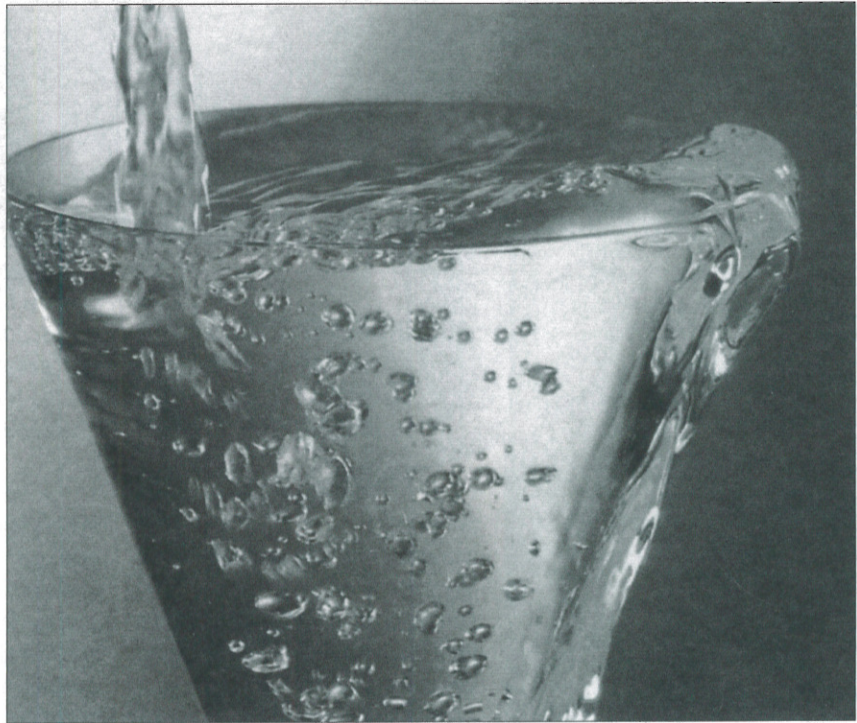


SUPPLÉMENT AU BRIGNAIS MAGAZINE N°53 NOVEMBRE - DÉCEMBRE 1998

Eau potable et assainissement : discussions positives

Après avoir obtenu depuis cinq ans, gain de cause sur un certain nombre de dossiers, les élus responsables des syndicats intercommunaux de gestion de l'eau potable et des eaux usées ou pluviales, continuent de renégocier avec rigueur les contrats avec la société fermière⁽¹⁾.

"L'eau, un bien de consommation courante que les usagers doivent payer à son juste prix."



Conformément aux dispositions prévues par la loi Sapin du 29 janvier 1993 (relative à la prévention de la corruption et à la transparence des activités économiques et des procédures publiques) le Syndicat mixte d'assainissement de la vallée du Garon a lancé au cours du premier trimestre 1998, une consultation relative à la passation du contrat d'affermage du service d'assainissement (eaux usées et pluviales); le contrat précédent arrivant à échéance le 1^{er} décembre dernier.

ASSAINISSEMENT : LE SMAVG OBTIENT GAIN DE CAUSE

Cette procédure a fait l'objet d'un avis d'appel à la concurrence, d'une sélection de candidats admis à présenter un dossier, "sur la

base d'un projet de contrat prédéfini rigoureusement par le Syndicat" explique Michel Thiers, président du SMAVG.

À l'issue de ces différentes réunions, la Commission de consultation pour l'affermage⁽¹⁾ a émis l'avis de retenir la société SDEI, sous réserve de la révision de certaines clauses de sa proposition initiale et notamment :

- une redevance "eaux pluviales" calculée en fonction des volumes réels transitant par le réseau et non au forfait,
- pas d'intégration automatique des investissements d'équipement qui seront réalisés ultérieurement,
- pas de prise en compte des frais d'exploitation desdits équipements, le contrat incluant néanmoins les bases de discussion d'un futur avenant.

Ces différentes clauses ont été acceptées par la SDEI dans le cadre d'un contrat ramené à une durée de 4 ans et comportant une révision à la baisse des charges indirectes annuelles (de 114 000 HT à 90 000 F HT).

La rémunération de la SDEI, calculée sur une base de 10 500 abonnés et de 1 550 000 m³ traités, a été fixée comme suit :

- au titre des eaux pluviales : d'une redevance forfaitaire de 56,705 F HT par semestre, facturée au syndicat,
- au titre des eaux usées : d'une redevance forfaitaire de 8 F HT par semestre et d'une redevance de 0,15 F HT par m³ d'eau relevé au compteur (redevance perçue auprès des usagers pour chaque branchement assujéti à la redevance d'assainissement).

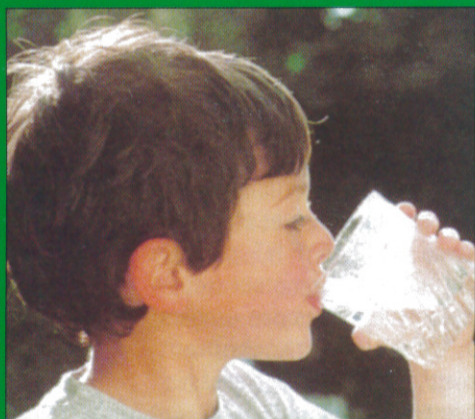
"L'eau, un bien de consommation courante que les usagers doivent payer à son juste prix."

Relations avec les usagers : une véritable charte de transparence

Depuis plusieurs années, lois et textes réglementaires tendent à protéger de plus en plus les consommateurs d'eau et les assujettis au service de l'assainissement.

IL FAUT SAVOIR QUE :

- La Loi sur l'Administration Territoriale de la République de 1992 oblige toutes les communes de plus de 3500 habitants à mettre en place des commissions consultatives des services publics locaux.
- La Loi du 2 février 1995 et le décret du 6 mai 1995 obligent les Maires et les Présidents de syndicats à rendre public un rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement.
- La Loi sur l'eau du 3 janvier 1992 oblige à partir du 1er janvier 1998, pour les syndicats de plus de 30000 habitants, d'adresser aux usagers une note annuelle sur la qualité de l'eau distribuée.



INTERCOMMUNALITÉ



ASSAINISSEMENT TOUJOURS : DES FACTURES MOINS LOURDES POUR LES BRIGNAIROTS.

Si Brignais a confié la mission de gestion de son réseau intercommunal au SMAVG, elle a toujours gardé en propre, la maîtrise du réseau d'assainissement communal (ce dernier se déversant dans le premier).

Dans un contexte propice à la révision, le Conseil municipal a donc décidé d'anticiper sur l'échéance de son contrat en ouvrant avec la société SDEI et dans un esprit constructif, une première série de discussions.

Pour ce faire, la Ville s'est basée sur le rapport du cabinet KPMG chargé d'étudier le "contrat d'affermage de l'assainissement communal" signé avec la société SDEI en 1989 et dont l'échéance est fixée à 2010.

L'examen des comptes rendus financiers par KPMG et l'évolution des conditions techniques et économiques du contrat initial d'affermage ont confirmé la Ville dans sa capacité à obtenir dès 1999 des conditions financières plus avantageuses pour les usagers.

Un avenant au contrat devrait être signé dans les premières semaines de 1999.

Il concerne notamment la rémunération de la société SDEI re-

vue à la baisse.

Le prix au m³ relevé au compteur passera à 1 F au lieu de 1,80 F HT. La nouvelle tarification devrait être appliquée sur la prochaine facture.

La Ville a également obtenu la suppression du dépôt de garantie, pratique tout à fait courante par ailleurs. Ce chèque de caution de plus de 700 F était encaissé par la société SDEI lors de l'ouverture d'un compteur et rendu aux usagers en cas de départ.

Par ailleurs, le contrat devrait être négocié tous les 3 ans.

EAU POTABLE : LE SIDESOL RESSERRE SON CONTRÔLE

Courant Novembre, le Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud-Ouest Lyonnais et la société concessionnaire, la SDEI ont rédigé la base d'un nouveau compromis en vue de la signature d'un avenant au contrat qui concerne cette fois-ci le service de l'eau potable; contrat arrivant à échéance en 2008.

Ce deuxième avenant fait suite à celui de 1997, par lequel le Syndicat avait obtenu entre autres, des baisses allant jusqu'à 0,50 F HT du prix du m³ d'eau facturé aux consommateurs.

Les récentes discussions ont notamment abouti à un contrôle plus étroit de la société fermière par le Sidesol : installation d'un

poste informatique directement relié au centre de facturation ; édition des factures à l'en-tête du Syndicat (et non plus de la SDEI), avec une volonté de transparence (lisibilité et compréhension du contenu). Des factures qui seront désormais réglées par les consommateurs directement au Sidesol sur son compte ouvert au Trésor Public et non plus à la société fermière.

Si la gestion de la clientèle est toujours confiée à la SDEI dans le cadre du contrat existant, l'affranchissement de l'ensemble des opérations lié au recouvrement des factures incombera au Syndicat; soit une économie de frais de fonctionnement de près de 150000 F!

En terme d'investissement (6 MF programmés en 1999), le Sidesol reprend le contrôle des aménagements à venir. Pour ce faire, il s'est doté des compétences d'un ingénieur (à temps partiel) chargé du suivi qualité des travaux commandés à la société fermière...

Autre avancée du compromis, le fermier a avalisé une baisse progressive (à compter du 1^{er} juillet 1999), du prix de l'eau : soit un gain de 0,10 F HT par m³ facturé. Des baisses par paliers (de -0,40 F HT jusqu'à l'échéance du contrat en 2005) qui seront repercutées directement sur les factures des usagers ou qui permettront de réaliser des travaux incontournables sans augmenter le budget global du syndicat.

À terme, "le prix de la distribution de l'eau sera un des plus bas du département", précise Marcel Masson, vice-président du Sidesol. Le Sidesol négocie aujourd'hui afin que la durée du contrat soit diminuée de trois ans sans avoir à verser d'indemnités. ■

(1) L'affermage : la collectivité finance les équipements et, par contrat, en confie l'exploitation à l'entreprise privée qui fonctionne avec son personnel. Un contrat fixe une tarification de l'eau au fermier qui assure l'exploitation en percevant une partie du produit. Le fermier perçoit également pour le compte de la collectivité une surtaxe destinée à celle-ci, destinée à payer les annuités d'emprunts contractés pour réaliser un certain nombre

Tri des déchets ménagers : lancement en février 1999

Le 28 octobre dernier, Michel Thiers, Président du Syndicat intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères Rhône-Isère signait avec la délégation Sud-Est de la société Eco-Emballages, un contrat de mise en place du tri sélectif à la source.



Début février, des ambassadeurs du tri, recrutés par le SITOM Rhône-Isère iront à la rencontre des brignairots avec la diffusion d'un "guide pratique".

Pour plus de renseignements

APPEL GRATUIT
Numéro Vert
0 800 069 038

Pour les Brignairots, comme pour les 34 800 autres foyers de la zone couverte par le SITOM Rhône-Isère et (33 communes au total) cette stratégie induit des changements d'habitude en terme d'évacuation des déchets ménagers.

De nouveaux gestes, de nouveaux réflexes incontournables à acquérir aujourd'hui.

QUE VA-T-IL SE PASSER CHEZ VOUS?

21 sites baptisés "points recyclage" équipés de conteneurs et d'un totem d'information sont en cours d'implantation sur le territoire communal, soit un site pour 500 habitants. La répartition fixe une distance maximale moyenne de 200 mètres entre toute habitation et le point recyclage le plus proche.

L'élaboration du schéma directeur de tri sélectif s'articule en deux phases.

Fin février 1999, les points recyclage par apport volontaire seront équipés de deux silos de collecte : de couleur verte pour le verre et de couleur bleue pour les journaux, magazines et papiers divers propres.

Vous devrez impérativement séparer ces matériaux de votre poubelle traditionnelle et les apporter au point recyclage.

La collecte mensuelle en porte à porte du 4^e mercredi du mois ne concernera plus que les cartons lourds et cartonnettes. La collecte tri-hebdomadaire des ordures ménagères est maintenue.

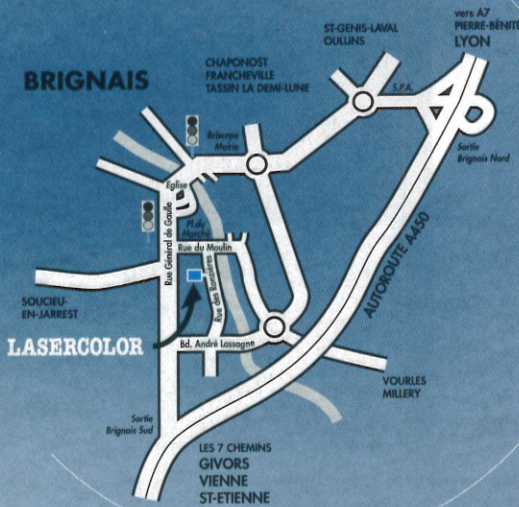
Fin 1999 (probablement au début du quatrième trimestre), les Brignairots seront invités à différencier de leurs ordures ménagères traditionnelles un troisième type de matériaux : les emballages à recycler.

Ce terme générique comprend les cartonnettes (emballages divers), les briques alimentaires, les bouteilles et flacons en plastique et les boîtes métalliques (canettes, boîtes de conserve...). Les emballages à recycler seront collectés en porte à porte tous les mercredis.

Liste des points recyclage qui seront opérationnels en février prochain :

- ① Intersection rue Général de Gaulle / boulevard André Lassagne
- ② Intersection Chemin de la Plaine d'Élite/rue de Bonneton
- ③ Boulevard de Schweighouse (au niveau du groupe scolaire)
- ④ Rue Paul Bovier Lapiere (face à la résidence des Pérouses)
- ⑤ Route de Soucieu-en-Jarrest (au niveau de l'aire de jeux)
- ⑥ Place du marché
- ⑦ Intersection de la rue de Verdun / rue du Moulin
- ⑧ Gare SNCF
- ⑨ Rue Mère Élise Rivet (esplanade du Briscope)
- ⑩ Chemin du Michalon (face au n° 2)
- ⑪ Intersection de la rue Simondon / chemin du Conchin
- ⑫ Rue Ferdinand Gaillard
- ⑬ Boulevard des Sports (face à la salle du Garon)
- ⑭ Intersection de la Montée de la Côte / chemin du Cantonniau
- ⑮ Rue des Quatre Saisons (parc de stationnement)
- ⑯ Cimetière (parc de stationnement)
- ⑰ Chemin des Tard Venus
- ⑱ Intersection chemin de Rochilly / rue du Douanier Rousseau
- ⑲ Rond point de la route de Chaponost le Vieux
- ⑳ Pont de la Levée
- ㉑ Déchetterie intercommunale rue des Ronzières

PLAQUETTES DE PRESTIGE



ANNONCES

AFFICHES
PANNEAUX DE
STAND

DEPLIANTS
MAGAZINES
CATALOGUES

PACKAGING

JOURNAUX
D'ENTREPRISE

Edition publicitaire
Studio
Photographique
Design graphique
Pré-press - PAO
Sites internet
Impression
Photocopie couleur

LASERCOLOR

La performance du service

L'EXIGENCE DE LA QUALITE

14, rue des Ronzières - 69530 BRIGNAIS
Tél. 04 78 05 16 93 - Fax 04 72 31 67 75
e-mail rochebloine@hol.fr



DOSSIER

INTERCOMMUNALITÉ

Ne subsisteront alors que deux collectes hebdomadaires d'ordures ménagères "traditionnelles" (les lundis et vendredis).

Pour ce faire, le SITOM Rhône-Isère a lancé une étude de conteneurisation : plus simplement, il s'agit de fournir aux brignais quel que soit le type d'habitat, un contenant (sac translucide ou conteneur jaune, ou caisse...) qui leur permettra de regrouper les emballages à recycler et qu'ils déposeront sur la voie publique à l'identique des sacs "ville propre" la veille de la collecte.

POURQUOI DE TELS CHANGEMENTS ?

Pour Michel Thiers, Président, "les membres du Syndicat œuvrent depuis de nombreuses années à la recherche de solutions déchets; en témoigne la création de 8 déchetteries depuis 1992 dont le produit des collectes suit les filières de valorisation ou de recyclage des matériaux.

Mais au-delà de cette "philosophie", il s'agit de préserver l'équilibre budgétaire du syndicat sans augmenter la facture payée par les contribuables."

Aujourd'hui, le Sitom Rhône-Isère assure l'élimination de 30 000 tonnes annuelles d'ordures ménagères qui sont incinérées à l'usine de Lyon Sud. Jusqu'à ces derniers mois, il a bénéficié de conditions financières avantageuses au regard des tarifs pratiqués en France. Mais compte tenu des nouvelles normes européennes et des enjeux environnementaux, ces coûts s'annoncent encore à la hausse dans un proche avenir.

À terme, à travers la stratégie de collecte sélective, le Syndicat escompte donc bien infléchir la courbe du traitement par incinération. L'objectif est de passer très rapidement, sous la barre des 25 000 tonnes incinérées : seuil d'équilibre en deçà duquel le syndicat amortit les investissements réalisés pour la collecte sélective.

La mise en place de cette stratégie de tri à la source est évaluée à plus de 13 MF d'investissement pour les 33 communes adhérentes.

Elle bénéficie du soutien financier et logistique de plusieurs organismes et institutions :

- Éco-Emballages dans le cadre d'un contrat programme de du-

rée assure 50 % des dépenses de fonctionnement.

- La Région Rhône-Alpes
- L'Association pour le Développement et la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)
- Les Conseils généraux du Rhône et de l'Isère. ■

MA LAINE DE VERRE ?
ELLE EST FAITE AVEC DU VERRE RECYCLÉ.

MON SWEAT ?
IL EST FAIT AVEC DES BOUTEILLES EN PLASTIQUE RECYCLÉ.

Pour recycler, il faut trier !

Les affiches de la campagne de communication à destination de la population.

Le recensement de la population est un outil indispensable au pilotage de l'État. Il se déroulera du 8 mars au 3 avril prochain. Les premières estimations seront disponibles entre juin et septembre 1999. Le chiffre officiel de la nouvelle population de la commune sera divulgué avant le 1^{er} janvier de l'an 2000.

1999 : dernier recensement du millénaire

Baromètre ou encore outil de travail, le recensement permet également aux collectivités locales de réactualiser leurs connaissances sur la typologie de leurs résidents et par là même d'intégrer cette compilation de données à leur réflexion de développement.

Les informations recueillies porteront sur les immeubles bâtis, les logements et les personnes physiques (date et lieu de naissance, sexe, nationalité, situation familiale, niveau ou nature de la

formation, activité professionnelle, conditions de logement et l'équipement en automobiles.) Deux informations nouvelles seront collectées : le lieu d'études et les moyens de transport.

Si le recensement est une compétence directe de l'Institut national de la statistique et des études économiques (I.N.S.E.E.), il n'en est pas moins vrai que les communes jouent un rôle prépondérant dans la mise en œuvre des opérations. Le Maire intervient en effet dans leur déroulement en

Si vous souhaitez postuler, adresser un courrier de motivation et un curriculum vitae avec photo à Monsieur le Secrétaire Général - Hôtel de Ville 69530 BRIGNAIS

qualité d'agent de l'État dans sa commune

Ainsi, depuis le 15 décembre, les services municipaux ont la charge de recruter une vingtaine d'agents recenseurs sous contrat (2 mois environ de mi-février à mi-avril) qui auront la responsabilité d'un district comprenant entre 600 et 700 personnes. Chaque agent sera rétribué sur la base du nombre d'imprimés remplis et d'une indemnité forfaitaire. ■

EUROPE

Comité de jumelage

Le Comité de jumelage de Brignais est dynamique et malgré le handicap de la langue, ses échanges sont nombreux et productifs.

A tour de rôle, une fois par an, les quatre communes de Brignais, Schweighouse (Alsace), Hirschberg et Niederau (Allemagne) se rencontrent pour dresser le bilan de leurs activités et établir le programme des prochains mois.

C'est ainsi qu'au cours du week-end du 17 et 18 octobre, les responsables des jumelages des quatre communes se sont réunis pour deux journées de travail à Chalon-sur-Saône, en présence des Maires : Monique Kuttler (Schweighouse), Werner Oeldorf (Hirschberg), Manfred Schmidt (Niederau) et Michel Thiers.

Réunies en ateliers, les délégations ont travaillé sur plusieurs thèmes : "école et environnement", "jeunesse et stages" et "calendrier des festivités futures" (voir encadré).

Françoise Freyburger, Conseillère municipale déléguée au jumelage, précise que

"1998 a été une très bonne année du point de vue des rencontres. L'avenir s'annonce donc riche en échanges, notamment au niveau des scolaires".

Les comités souhaitent maintenir la flamme qui les lie; l'Association Franco-Italienne propose un nouveau partenariat avec



"Les jumelages ont joué leur rôle dans la construction européenne et les actions des comités doivent conduire encore plus au rapprochement des nations d'Europe"
Michel Thiers.

Gattatico, une commune d'Italie. Des premiers contacts sont en cours. ■

Les événements 1999 en préparation

■ **Le RAID 99 Brignais/Hirschberg : 600 km de marche en relais et par équipes**

■ **Le 725^e anniversaire de la première mention écrite du village de Niederau (toute la population Brignairote est invitée à s'y rendre)**

■ **Le 10^e anniversaire de la chute du Mur de Berlin qui sera célébré en Automne**

Chronique des Octobre



Septembre

*Biennale de la danse :
sous la pluie avec le sourire.*



Plus d'une centaine de Brignairots et surtout de Brignairottes ont participé au grand Défilé de la Biennale de la danse dimanche 13 septembre entre Saône et Rhône.

En bleu et blanc pour les uns, en noir et orange pour les autres, tous ont bravement dansé sous la pluie en suivant les chars de Bri-

gnais. Très applaudie, l'équipe des rollers qui poussaient des chèvres en plastique montées sur roulettes.

Un grand bravo et un grand merci à tous les Brignairots qui se sont investis dans cette belle entreprise. ■

Carrefour des Entreprises du Sud-Ouest Lyonnais : quel succès!



Organisé sous l'égide des associations d'industriels, le 6^e Carrefour des Entreprises a démontré une nouvelle fois sa raison d'être. Les décideurs économiques sont venus nombreux exposer leur savoir-faire et multiplier les contacts commerciaux. Une manifestation qui fait date désormais dans la chronique de l'actualité économique régionale. ■



Une centaine de nouvelles familles.

Au cours de l'année 1997-1998, une petite centaine de familles s'est installée dans la commune. Les nouveaux Brignairots conviés au traditionnel petit-déjeuner d'accueil sont pour la plupart de jeunes couples avec enfants (2 voire 3). Ils sont attirés par

notre ville pour sa proximité avec Lyon tout en vivant dans un cadre verdoyant de qualité. La venue d'un certain nombre d'entre eux est directement liée au développement économique que connaît Brignais depuis plusieurs années.

Bienvenue! ■



Bibliothèque : J'ai 10 ans!

Samedi 17 octobre, la bibliothèque fêtait ses 10 ans avec "Lire en Fête", manifestation traditionnellement consacrée à l'écrit.

Du 13 au 23 octobre, les auteurs, les libraires se sont croisés dans les écoles, au collège, aux Arcades et la bibliothèque où ils ont présenté leur métier avec passion et conviction. ■

Jeunes et moins jeunes, une cinquantaine au total, ont participé au concours d'écriture et ont montré leur talent d'écrivains en herbe sur un sujet de leur choix. Félicitations aux lauréats :

Guy LAFOUCRIERE (Adultes); ex aequo : Marion VELAY et Sébastien LAGNEAU (catégorie 14-18 ans); Marlène CROZIER (catégorie des moins de 14 ans). ■

mois de...

Novembre

Remise de Fourragère : un moment d'émotion



Mercredi 28 octobre le parc de la mairie a été le théâtre de la remise de la fourragère aux couleurs de la médaille militaire aux jeunes du contingent 98/10 du 22^e R.I. en fin de période de classes. Dans un ordre impeccable, sur fond musical de la Musique de la V^e Région militaire, la cérémonie s'est déroulée avec une certaine nostalgie compte tenu que cet événement était l'un des derniers du genre du fait de la professionnalisation des armées. Le régiment est commandé par le Lieutenant-Colonel de Monicault. ■

Sacrés Champions 98, 12 disciplines sur un podium



Pour la quatrième année consécutive, la Municipalité a honoré le 3 novembre dernier les clubs sportifs Brignairots qui défendent les couleurs de la Ville dans des compétitions de tous niveaux : au total, une centaine de sportifs représentant 12 clubs ou sections.

En cette année, marquée à la fois par la Coupe du Monde de



football et les affaires de dopage, Serge Touilliez s'est adressé notamment aux plus jeunes pour leur rappeler que la compétition est affaire de courage et d'engagement personnel et qu'ils font aujourd'hui honneur à leur commune.

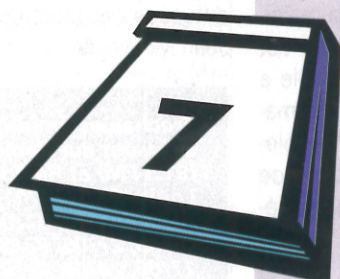
Les disciplines récipiendaires : football, natation, gymnastique féminine, gymnastique masculine, gymnastique rythmique et sportive, danse, tennis de table, tir à l'arc, karaté et arts martiaux, VTT, vélo, judo, Eurosportives. ■



Festival de la Bulle d'Or : un millésime en or

Pour le redémarrage du Festival, la nouvelle équipe organisatrice dresse un bilan satisfaisant : ambiance conviviale, public nombreux et chaleureux.

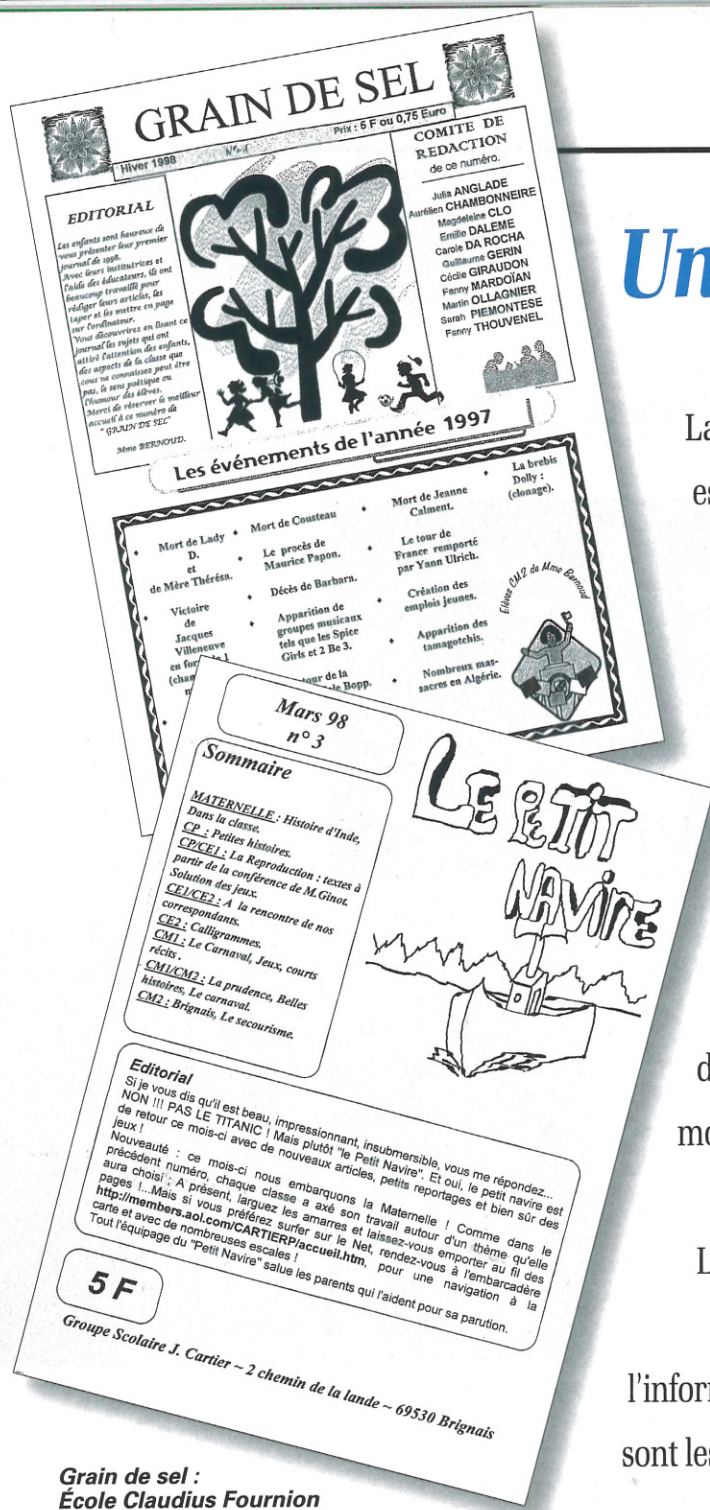
Les auteurs comme les bénévoles ont particulièrement apprécié la nouvelle disposition



des stands imaginée par le parrain du Festival : Générale Location.

Séance de dédicace et crayonnés inédits de la dessinatrice lyonnaise Béatrice Tillier extraits du tome II de "Fée et automates". ■

Un pied dans le 21^e siècle



La communication est le thème choisi pour les projets d'école 95/98 et 98/2001. Leur philosophie générale est d'apprendre aux enfants à communiquer et de leur donner les moyens nécessaires pour ce faire. L'informatique, les autoroutes de l'information et la radio sont les maîtres mots de ces expériences.

ment, la Municipalité, elle, apporte son soutien logistique et financier via des aides à l'acquisition et au renouvellement du matériel informatique.

Dans l'avenir, l'objectif des deux écoles est de pouvoir élargir leurs travaux en utilisant toute la richesse d'Internet.

À Jacques Cartier, cet outil va être développé pour mettre en place une correspondance scolaire moderne avec l'Allemagne. L'équipe pédagogique comme les enfants escomptent bien par le "mail" (boîte à lettres électronique) renforcer les échanges avec la ville jumelée. Une façon de séduire les nouvelles générations de l'intérêt du jumelage et de les mobiliser.

Les plus jeunes (dès la grande section de maternelle) reçoivent

dans le projet d'école 95/98. Elle va être améliorée et poursuivie dans le projet 98/2001.

Les objectifs de l'expérience sont multiples pour les élèves qui découvrent un monde qu'ils côtoient pourtant régulièrement en écoutant depuis leur plus jeune âge ce média.

C'est la découverte de la communication interne et externe. Pour cela, les classes de CE2, CM1 et CM2 sont organisées en ateliers (lecture, écriture et radio) et travaillent sur la préparation des émissions ainsi qu'à leur enregistrement.

Depuis la rentrée, la Ville a aménagé dans une ancienne salle de classe un véritable studio qui permet aux enfants de se retrouver dans des conditions quasi



La préparation des émissions de radio est à la base du programme de français avec le travail de l'expression écrite et orale. Ici, dans le tout nouveau studio d'enregistrement.

également une formation informatique qui leur permettra d'acquérir les bases nécessaires à l'utilisation des ordinateurs (initiation au traitement de texte ou exercices sur logiciels pédagogiques)

identiques à celles d'une radio professionnelle.

Une première émission enregistrée pour cette nouvelle année scolaire a été diffusée le 17 décembre sur Radio Pluriel (91,5) à 14h00.

Les émissions seront tout d'abord enregistrées mais, avec le temps et la pratique, elles seront diffusées en direct depuis l'école Jean Moulin. ■

Prochaines émissions diffusées sur Radio Pluriel (91.5 FM) et Radio P'tit Louis (FM) : 14/01, 28/01, 11/02, 04/03, 01/04, 29/04, 06/05, 27/05, 03/06, 10/06, 17/06, 24/06, 01/07.

OBJECTIF INTERNET

Le projet 1998/2001 s'inscrit dans la logique du précédent avec une pratique en petits groupes plus importante et plus approfondie de l'outil informatique et notamment d'Internet.

Si les enseignants, les jeunes recrutés au titre des "emplois jeunes" et certains parents d'élèves s'investissent particulière-

EN DIRECT DE L'ÉCOLE JEAN MOULIN

À l'école Jean Moulin, la maîtrise de la langue écrite et orale est également une priorité. L'école a démarré son équipement informatique dès cette rentrée. Parallèlement, elle a choisi un moyen de communication courant mais méconnu : la radio.

Cette action était déjà inscrite

Grain de sel :
École Claudius Fournion
Le Petit Navire :
École Jacques Cartier
<http://members.aol.com/CARTIER/accueil.htm>

Passage au collège, un Euro de Brignais en poche.

En juin 1998, le Maire avait promis aux élèves de CM2 des écoles primaires de la commune un coffret-cadeau Euro de Brignais. En effet, comme il le leur a expliqué en juin, ils ont franchi une étape dans leur vie d'élève en quittant l'école primaire pour passer au collège, auquel ils vont devoir s'adapter. L'Europe, elle aussi, va franchir en cette fin d'année un cap important dans son histoire : 12 pays européens auront en 1999 une monnaie unique, l'Euro, le franc devenant par exemple une unité monétaire nationale. Parallèlement à la traditionnelle remise du dictionnaire à chaque élève quittant l'école primaire, la Ville de Brignais souhaitait donc offrir un "Euro de Brignais" aux nouveaux collégiens. Cet Euro rappellera aux élèves qu'ils ont connu eux aussi un changement important en 1998.

BRIGNAIS POUR TOUS

POUR UN PEU DE CLARTÉ...

La transparence de la vie politique à Brignais est due à chaque habitant.

Aussi, en son temps, Michel THIERS, maire de cette ville avait publié dans le Journal Municipal, la lettre de démission d'André FAVRE conseiller municipal de notre liste "Gauche plurielle." A ce jour, André FAVRE est élu à ses côtés.

Dans le but de rétablir un équilibre dans la transparence de l'information, Rémy CUISINIER élu de la liste THIERS nous autorise à rendre publique dans nos colonnes sa lettre de démission.

Nous l'en remercions.

C. CONSTANT, C. LESIMPLE,
C. TOUBOULIC, F. MATHEVET,
A. MIRALES

Brignais, le 15 juillet 1998

Rémi CUISINIER
2, rue des Sources
69530 BRIGNAIS

à
Monsieur le Maire
69530 BRIGNAIS

Monsieur le Maire,

Par la présente, je vous donne ma démission de Conseiller Municipal de Brignais, à compter de ce jour.

En effet, je ne peux pas supporter votre collaboration avec Monsieur MILLON, lui-même collaborateur du Front National.

Ma passion pour le foot, a été perturbée par votre apparition à France 3 Télévision, en sautant de joie, lors d'un but de la France, et ceci, en compagnie de Monsieur MILLON, lors d'un séminaire de son mouvement (ou parti); renseignements pris, vous êtes à ses côtés à la Direction Nationale.

Ma décision spontanée, est aussi pour rappeler mon combat quotidien contre le racisme et rappeler la mémoire des résistants qui ont préféré sacrifier leur vie pour que nous restions libres et je pense plus particulièrement à René LEYNAUD, l'ami de ma famille.

Monsieur le Maire, je pensais à tous ceux qui sont morts pour la France lorsqu'en votre compagnie, lors des commémorations, nous déposions une gerbe au pied du monument aux morts.

Monsieur le Maire, je suis le seul élu de Brignais, de ce mandat, à avoir assisté à tous les conseils municipaux.

Homme de devoir, je considère que ma mission est terminée et je dirai simplement : "certaines personnes ne peuvent pas se passer du pouvoir, mais moi j'ai le pouvoir de m'en passer".

Je vous adresse, Monsieur le Maire, mes républicaines salutations.

Rémi CUISINIER.

Copie transmise à :

- Monsieur le Préfet du Rhône,
- aux 33 élus de Brignais.

BRIGNAIS FAIT FRONT

TEXTE NON COMMUNIQUÉ

BRIGNAIS 95

TEXTE NON COMMUNIQUÉ

ENSEMBLE POUR BRIGNAIS

DERNIÈRE ANNÉE DU SIÈCLE ET
DU MILLÉNAIRE,
1999 S'ANNONCE DÉJÀ.

Beaucoup s'apprêtent à fêter son avènement, dans la joie pour certains, dans la morosité pour d'autres.

Au moment où nous rédigeons ces lignes, comment ne pas avoir une pensée pour tous nos concitoyens, spécialement pour ceux qui souffrent ou pour ceux qui affrontent les difficultés du quotidien.

À tous nous souhaitons des fêtes de fin d'année dans la paix, la sérénité et l'amitié.

Loin de nous les bassesses partisans qui font mal, les querelles politiques, les attaques personnelles et les critiques destructrices.

Notre équipe a été mandatée pour demeurer à votre service et rester à votre écoute.

A mi-parcours, notre détermination n'a pas varié, notamment pour toujours mieux gérer le présent, certes, mais aussi pour préparer le Brignais de demain, le Brignais de nos enfants.

Autour du maire, nous restons fidèles à nos engagements.

Les 24 élus de la liste
"Ensemble pour Brignais".

Le câble fait son chemin à Brignais

Un plus grand nombre de chaînes de télévision, la qualité de réception du satellite, un faible coût d'installation pour les particuliers et un avenir prometteur avec les services multimédia interactifs, le câble, réseau de transmission par fibre optique à haut débit, garantit une excellente qualité d'image et de son.

Le produit proposé par Rhône Vision Câble (câblo-opérateur lauréat de l'appel d'offres lancé par le SRDC, Syndicat Rhodanien pour le Développement du Câble) est avantageux puisqu'il donne la possibilité de capter un éventail diversifié de 20 chaînes : TF1, France 2, France 3, Canal +, Arte/la 5e, M6, TLM, Mosaïque, Chaîne météo, Demain, Eurosport France, RTL 9, TV 5, Canal J, Encyclopedia, Euronews, BBC, MTV, Bloomberg TV, Canal Local.

Cela correspond à un panel des meilleures chaînes des trois opérateurs : Canal satellite, TPS et AB Satellite.

La redevance mensuelle est de 99 F pour un minimum de six mois d'abonnement.

Celui-ci peut être contracté auprès du service commercial de Rhône Vision Câble,

Rhône Vision Câble a élaboré un service et une tarification spécifiques pour l'habitat collectif (copropriété ou HLM). L'abonnement mensuel par logement raccordé est alors de 22 F pour les 10 premières chaînes ou de 57 F pour la totalité du service proposé initialement.

UN PLUS POUR LE PAYSAGE

Au-delà de la modernité, le câble représente une véritable solution au problème des "zones d'ombre" sans pénaliser l'environnement et le paysage. Dans des conditions financières quasiment identiques, ne doutons pas que les Brignairots, sensibles à leur cadre



Chantier de passage en souterrain du réseau.

de vie, opteront majoritairement pour ce réseau essentiellement souterrain au détriment des

paraboles décidément bien inesthétiques. ■

"Le principe du réseau câblé pour l'ensemble du département du Rhône a été adopté par le Conseil Général en mars 1990, explique Patrick Mostefaoui, Directeur de l'établissement public constitué à cet effet. Ce réseau à haut débit interactif desservira chacune des communes ayant délibéré en faveur du projet, soit la quasi totalité.

Au-delà des chaînes de télévision, le réseau véhiculera de nouveaux services. Il facilitera l'accès au savoir pour tous, car les établissements d'enseignement seront connectés à des banques de données mondiales. Il servira aussi aux entreprises qui

pourront faire appel à des services exigeant du haut débit. Sans oublier les applications de type télé-travail ou télé-médecine.

Le Conseil général contribue à ce projet très important d'aménagement du territoire qui nécessite un investissement de plus de 1 milliard de francs, en finançant 350 millions sous forme de subvention afin de permettre de câbler les territoires les plus isolés.

Les lieux publics des communes (écoles, mairies, bibliothèques, centres sociaux...) seront branchés gratuitement."



Les chaînes proposées par Rhône Vision Câble sont un éventail des bouquets conçus par les trois opérateurs mondiaux : Canal satellite, TPS et AB Satellite.

Les travaux réalisés pour l'installation du câble par les sociétés SOGETREL/LEGRAND ont débuté début octobre. Le réseau arrive par Vourles (RD 114), monte vers le nord de Brignais par les rues Paul Bovier Lapière et le boulevard des Allées Fleuries, pour redescendre ensuite vers le sud. Ces travaux concernent l'ensemble du domaine public de la commune comme les habitations des lotissements privés. Pour ces derniers, les travaux ne peuvent démarrer sans autorisation préalable du conseil syndical. D'ici la fin du second semestre 1999, toute la commune devrait être équipée.

UNE POLITIQUE TARIFAIRE MODULABLE

D'ici quelques semaines, les habitants pourront librement choisir de s'abonner.

Le raccordement par habitation est forfaitaire : 200 F. La prise sur laquelle peuvent être branchés deux appareils (télévision et magnétoscope par exemple) est installée gratuitement.



BEYLAT AMÉNAGEMENT
PROFESSIONNEL DU TERRAIN À BÂTIR
SUR LA RÉGION LYONNAISE

À BRIGNAIS "LE MICHALON"

• Parcelle de 110 à 2000 m² • Équipées gaz de ville • Libre choix constructeur

Renseignements vente :
4, route de Lyon - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 72 31 80 60 - Fax : 04 78 05 42 38

IRHONIBAT

Rénovation, Décoration : la Passion Création
Pose tous revêtements de sol - Peinture - Tapisserie
Stores intérieurs et extérieurs (Pose - Entretien)
Tous travaux d'agencement
Atelier couture : voilage, ameublement

Devis gratuits

70, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 30 20 - Fax : 04 78 05 41 66

**POUR MIEUX
VOIR**
VOUS PORTEZ DES LUNETTES
**POUR MIEUX
ENTENDRE**
PORTEZ UNE AIDE AUDITIVE!

L'AUDIOPROTHESISTE : VOTRE ECOUTE, IL S'Y ENTEND.

ALAIN ROY - 76, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 72 31 75 72



GERLAND
Lyon

Centre Lyon Ouest

90, rue des Sources - BP 13 - 69563 ST-GENIS-LAVAL
Tél. : 04 72 66 35 20 - Fax : 04 78 50 24 14

LIANTS - PRODUITS et PROCÉDÉS SPÉCIAUX -
VOIRIE RÉSEAUX DIVERS - TERRASSEMENTS -
SOLS SPORTIFS - SOLS INDUSTRIELS -
ASSAINISSEMENT - ABORDS de VILLA.

**POUR NOUS, LE MOINDRE DÉCHET
EST UN POINT NOIR
À VOTRE ENVIRONNEMENT**



Éliminer les déchets est aujourd'hui une mission qui ne supporte pas le moindre défaut.

C'est pourquoi, depuis 100 ans, nous développons toutes les qualités pour garantir chaque jour la protection de votre environnement.

**Proximité, ponctualité et innovation font de MOS
Ordures Ménagères le partenaire local de votre commune,
de la collecte à l'élimination des déchets.**

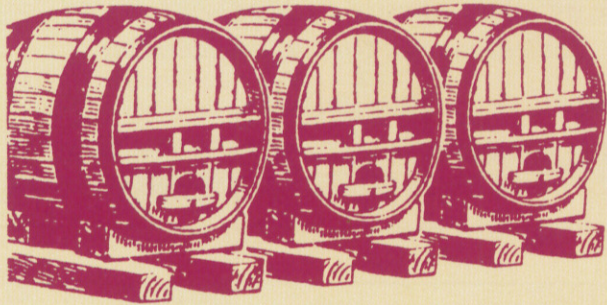
Ordures Ménagères - Déchets Encombrants - Déchets Industriels -
Déchets Hospitaliers - Nettoyement. MOS met son savoir-faire au service
de l'environnement pour que chaque point noir de vienne vert.



GARANTIR CHAQUE JOUR LA QUALITÉ DE VOTRE ENVIRONNEMENT.

MOS - 26, rue Monseigneur-Ancel - B.P. 654 - 69800 SAINT-PRIEST mi-plaine
Tél. Direction : 04 72 47 00 15 - Service commercial : 04 78 90 15 01 - Fax : 04 78 90 49 86

CAVE DU MOULIN



Vins fins
Vinificateur - Négociant



- Vins au tonneau
- Vins de cafés
- Grand choix de vins fins
- Vente en gros et détail
- Cadeaux d'affaires
- Service livraison par quantité

Pour vos réceptions, prêt gratuit de tonneaux bois 15/20 litres.

3, avenue de la Gare (face aux Matériaux Charroin)
69530 BRIGNAIS - Tél. : 04 78 05 54 25



Ouvert du mardi au dimanche matin :
9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 30 - 19 h 00